

=

M<sup>me</sup> Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication  
M. Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle  
et du Dialogue social



**OBJET**

Extension de la convention  
collective de la production  
cinématographique

Paris, le 24 juin 2013

Madame la ministre de la Culture,  
Monsieur le ministre du Travail,

À l'approche du 1<sup>er</sup> juillet 2013, date à laquelle vous vous êtes engagés à étendre la convention collective de la production cinématographique signée le 19 janvier 2012, nous tenons à vous faire part de la très forte attente des techniciens du cinéma vis-à-vis du respect de cette promesse.

Ni les nombreux débats qui ont agité le monde du cinéma depuis plusieurs mois, ni l'intervention d'un médiateur ne doivent servir de prétexte à différer indéfiniment l'application d'un accord signé depuis dix-huit mois et validé par le ministère du Travail.

La voix des ouvriers et techniciens du film a été peu entendue au cours de cette période, alors qu'ils sont les premiers concernés par les conséquences désastreuses de l'absence de réglementation qu'ils subissent au quotidien. Il faut que vous sachiez que l'exaspération est déjà très forte, sous l'effet cumulé des profondes blessures infligées par certains propos et par la campagne de désinformation selon laquelle nos salaires mettraient en danger de mort la diversité du cinéma français.

Sachez aussi que si votre engagement d'extension n'était pas tenu, l'immense déception prévisible se transformerait à coup sûr en colère sociale et que la « grande famille du cinéma français » serait irrémédiablement déchirée. À quoi ressembleraient les films produits dans ce climat délétère ?

Chacun sait bien que seule une réforme du système de financement des films permettra de résoudre les difficultés actuelles du cinéma français, difficultés aggravées depuis des années par l'absence de régulation conventionnelle. Retarder l'extension de la convention collective n'aura pour effet que de retarder encore la nécessaire mise en route de ces réformes.

Restant confiants dans le respect de la parole donnée, nous vous prions d'agréer Madame la ministre, Monsieur le ministre, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le conseil d'administration